

# LA LETTRE AUX PARENTS

HIVER  
2014



## ÉDITORIAL

Chers parents,

À compter du 1er janvier 2015, les services et établissements de la Petite Enfance (dont les crèches et les haltes garderies municipales), jusque-là gérés par le CCAS, rejoindront la Ville de Metz.

Réunis au sein d'une Direction générale Solidarités et Familles, les pôles Éducation et Petite Enfance seront amenés à resserrer leurs liens de coopération au service de l'enfant. Ils développeront des initiatives, à l'instar de la classe passerelle permettant à des enfants de 2 à 3 ans de bénéficier d'un accompagnement privilégié vers leur scolarité.

Le pôle Petite Enfance a bien entendu été associé au comité de suivi du Projet Éducatif Territorial du 15 décembre 2014 auquel ont participé les différents acteurs de la communauté éducative, au premier rang desquels il y avait vos représentants aux conseils d'écoles. Cette rencontre fut l'occasion de rappeler les grands axes du projet et de présenter des actions mises en œuvre dans le cadre du PÉdT comme la rénovation des locaux périscolaires, le dispositif Entr'Act ainsi que le numérique dans les écoles. Les membres du comité de suivi se réuniront en janvier dans des groupes de travail thématiques autour des quatre grandes orientations (améliorer l'information et renforcer le dialogue avec la communauté éducative, améliorer l'organisation de la prise en charge de l'enfant, renforcer les liens entre les différents temps de vie de l'enfant, enrichir les temps périscolaires) en vue d'élaborer un plan d'actions.

Bonne lecture,



Danielle Bori,  
Adjointe au maire en charge  
de l'enfance, de l'éducation  
et de la famille

## PÉRISCOLAIRE DU SOIR

La lettre aux parents de cet été annonçait de nouvelles modalités d'organisation du périscolaire du soir à compter du 1er janvier 2015. La mise en place de ce projet nécessite des temps de concertations complémentaires avec les structures organisatrices. Par conséquent, le fonctionnement actuel est inchangé jusqu'à la fin de l'année scolaire. La prochaine lettre aux parents reviendra sur ce sujet.

## ZOOM SUR... ENTR'ACT

Dispositif d'animation de la pause méridienne, Entr'Act propose aux enfants des ateliers de sensibilisation et d'initiation autour des pratiques culturelles, citoyennes et multimédia. Les enfants peuvent s'inscrire librement au jour le jour. C'est une occasion unique pour eux de découvrir des activités de manière ludique avec des associations implantées dans les différents quartiers messins.

Pour cette nouvelle session, 27 projets ont été retenus par la Ville de Metz dont des animations scientifiques par « Les Petits Débrouillards du Grand Est » (écoles Gaston Hoffmann, Sainte-Thérèse et Saint-Eucaire) et la découverte de la guitare avec l'IMA (écoles Château Aumiot, Domaine Fleuri, Louis Pergaud, Jules Vernes, etc).

Pour découvrir le dispositif Entr'Act dans l'école de votre enfant, rendez-vous sur l'Espace Famille <https://secure.metz.fr/EspaceFamille/index.do>

## ÇA C'EST PASSÉ... DANS VOS ÉCOLES

**Lundi 27 octobre, pose de la première pierre du restaurant scolaire et de locaux périscolaire à la Corchade par Monsieur Le Maire**

Prévu pour la rentrée 2015, ce nouveau bâtiment de 1 200 mètres carrés alliera des salles à manger spécifiques destinées aux élèves des écoles maternelles et élémentaires, des locaux périscolaires et des lieux de détente et de jeux. Cet équipement permettra de mieux accueillir les enfants pendant la pause méridienne et au périscolaire du soir.



Vue de la rue des Jacinthes et rue des Tournesols à proximité immédiate du groupe scolaire la Corchade  
© Vincent TOFFALONI & AUP  
Lorraine Architectes

**Vendredi 7 novembre, distribution du livre « Objectif Lit » à l'initiative du CCAS**

Cet ouvrage a été distribué par Danielle BORI et Myriam SAGRAFENA, conseillère déléguée à la Petite Enfance, à l'école maternelle Le Pré Vert à Bellecroix, en présence de nombreux parents d'élèves. Pour cette occasion, les enfants avaient préparé un goûter.

1 300 élèves de 1re année de maternelle ont reçu ce livre, réalisé à l'initiative du CCAS, et destiné à encourager l'apprentissage et le goût de la lecture dès le plus jeune âge.

**Judi 20 novembre, 25<sup>e</sup> anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant**

Une soixantaine d'enfants ont célébré cet événement à l'Hôtel de Ville. Des élèves de l'école Château Aumiot ont récité leurs textes, accompagnés musicalement par des élèves CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique) de l'école élémentaire Claude Debussy et du Conservatoire à Rayonnement Régional Gabriel Pierné - Metz Métropole. Les élèves de l'école élémentaire des Isles ont aussi présenté leurs créations arts plastiques réalisées avec l'association Module Ranch.



## CONTACTS

Allo Mairie

Un seul et unique numéro :

0 800 891 891

(numéro vert, appel gratuit depuis un poste fixe)

